MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS

Liberté
Égalité
Fraternité

DISCOURS DE MADAME CATHERINE VAUTRIN

MINISTRE DES ARMÉES ET DES ANCIENS COMBATTANTS

Paris, le 29 septembre 2026

Ouverture du colloque consacré à la création des écoles royales militaires

École militaire – 29 septembre 2026

---------- Seul le prononcé fait foi ----------

Mon général,
Monsieur le directeur de la mémoire, de la culture, et des archives,
Madame la cheffe du Service historique de la Défense,
Mesdames et messieurs les chercheurs,
Mesdames et messieurs, en vos grades et qualités,
Cher Stéphane Bern,

Je suis heureuse d'ouvrir avec vous ce colloque consacré à la création des écoles royales militaires, nées y a 250 ans, en cette année 2026 si riche en anniversaires, où nous avons déjà dignement célébré les 400 ans de la Marine nationale !

Cher Stéphane Bern,

Cette journée doit beaucoup à votre initiative et à votre persévérance.

À Thiron-Gardais,

Fidèle à vos engagements, vous avez rendu à un ancien collège royal militaire une place dans la vie de nos concitoyens.

Vous avez voulu aussi que son histoire soit mieux connue, et qu'elle rejoigne celle des autres établissements nés de la réforme de 1776.

Au nom de nos Armées, je vous en remercie chaleureusement.

Je remercie également le Service historique de la Défense, les équipes de l'École militaire, l'association et tous les intervenants réunis, aujourd'hui, ici, à l'Ecole Militaire, lieu lui-même au cœur de l'histoire que vous allez explorer.

Permettez-moi de m'aventurer, un court instant, sur le programme du jour :

En 1776, le comte de Saint-Germain, ministre de la Guerre de Louis XVI, engage une réorganisation d'envergure de la formation des futurs officiers.

Il veut réduire les dépenses, mais aussi revoir la manière d'élever et d'instruire les jeunes gens destinés au service des armes.

L'École militaire de Paris ferme alors ses portes.

Six cents jeunes gentilshommes doivent désormais être entretenus aux frais du roi dans douze établissements de province.

Brienne, Sorèze, Effiat, Tournon, Thiron, La Flèche, pour n'en citer que quelques-uns : derrière ces noms se dessine alors une autre organisation de l'enseignement militaire, appuyée sur des collèges existants et sur l'expérience de leurs maîtres.

Dès l'année suivante, en 1777 l'établissement parisien rouvre pour accueillir des élèves appelés à approfondir leur formation.

Entre les collèges de province et Paris, c'est donc tout un parcours d'éducation que l'on cherche à construire.

Cette réforme porte les préoccupations de son temps.

Dans la France d'alors, un peu plus d'une décennie avant la Révolution, elle entend soutenir la noblesse pauvre, dans une société où la naissance demeure déterminante.

Bien sûr, nous ne devons pas lui prêter les principes d'égalité qui sont aujourd'hui les nôtres.

Mais elle soulève des questions essentielles :

Comment reconnaître les aptitudes de chacun ? Comment faire progresser un élève ? Quels savoirs faut-il transmettre à celui qui aura, un jour, la responsabilité de commander ?
Ces questionnements ne cessent, encore aujourd'hui, d'animer les réflexions de ceux en charge de la formation des soldats de demain.

Les réponses, d'abord, se cherchent dans les salles de classe.

On y enseigne les mathématiques, l'histoire, les langues, le dessin. On y apprend à lire une carte, à observer un terrain.

C'est, entre autres, cette réalité quotidienne que vos travaux vont nous permettre d'approcher… avec, bien sûr, un retour sur les années corsées du jeune Napoléon Bonaparte à Brienne (Napoléon Bonaparte a été élève à l'École royale militaire de Brienne, en Champagne, de 1779 à 1784, de 9 à 15 ans, avant d'entrer à l'École militaire de Paris), en Champagne, cette région qui m'est si chère.

Mesdames et messieurs,

Je tiens tout particulièrement à saluer le travail des archivistes et des historiens.

Et j'ajoute que cette transmission passe également par nos territoires.

Autour de ces anciens collèges, des associations, des collectivités, des habitants entretiennent des bâtiments et font vivre une mémoire.

Leur engagement mérite toute notre reconnaissance.

Merci du fond du cœur.

Chers tous,

Vous éclairerez tout à l'heure les prolongements de cette histoire.

Je voudrais simplement dire,

En guise de conclusion, pourquoi cette histoire importe au ministère des Armées.

Former un officier, c'est lui offrir des connaissances, mais aussi lui apprendre à juger, à décider, à répondre de ses choix et des hommes qui lui sont confiés.

Pour reprendre une pensée de Plutarque, l'esprit n'est pas un vase que l'on remplit, mais un feu que l'on allume.

Cela vaut aussi pour nos soldats.
Cette responsabilité oblige ceux qui enseignent comme ceux qui apprennent.

Elle oblige aussi les responsables publics que nous sommes à préparer l'avenir avec constance.

C'est tout le sens de notre présence aujourd'hui.

Je vous souhaite des échanges féconds et un excellent colloque !

Je vous remercie.

Contact médias
Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

media@dicod.fr

09 88 67 33 33

Délégation à l'information et à la communication de la défense

DICOD

Centre médias du ministère des Armées et des Anciens combattants

60 boulevard du général Martial Valin

CS 21623 - 75009 Paris Cedex 15